

SUBVENTIONS MUNICIPALES POUR DES PROJETS VISANT À RÉDUIRE LES DÉCHETS EN MILIEU SCOLAIRE

Gatineau, le 28 août 2008. – Des subventions sont offertes aux organismes communautaires et aux établissements d’enseignement souhaitant présenter des projets visant à promouvoir la réduction des déchets en milieu scolaire à Gatineau.

Ces subventions, offertes dans le cadre du troisième volet *Activités éducatives en milieu scolaire* du Plan de gestion des matières résiduelles de la Ville de Gatineau, visent à amener les jeunes à réfléchir sur l’impact de leurs gestes quotidiens sur l’environnement. Il peut s’agir d’établissements primaires, secondaires, collégiaux ou universitaires.

Au total, les subventions de ce volet totalisent 15 000 \$. Les montants octroyés par organisme ou établissement scolaire pourront représenter jusqu’à 100 % du montant total de l’activité pour les projets de moins de 1000 \$, et jusqu’à 50 % du montant total de l’activité pour les projets de plus de 1000 \$ jusqu’à un maximum de 5000 \$.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande *au plus tard le 30 septembre 2008*.

Un comité de sélection fera l’analyse des propositions pour ensuite faire ses recommandations à la Commission consultative sur l’environnement et le développement durable.

En tout, en 2008, 50 000 \$ auront été distribués en subventions dans le cadre du Plan de gestion des matières résiduelles afin de promouvoir les 3RV (réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation). Des appels ont été lancés plus tôt cette année aux organismes pour présenter des projets pour les volets *Activités éducatives pour le grand public/Activités de quartier* et *Semaine québécoise de réduction des déchets*.

Pour en savoir davantage sur le sujet, visitez le www.gatineau.ca/dechets-recyclage.htm ou composez le 819 243-2345, poste 4089.